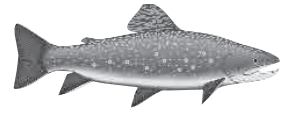
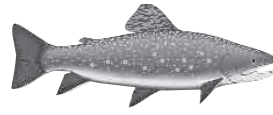


# LA TRUITE DE PAPIER



## ZEC BATISCAN-NEILSON

Mai 2015

Volume 22, numéro 1

Été 2015

Le journal de la Zec Batiscan-Neilson

### Sommaire

- Mot du président P. 1-2
- Mot du directeur général P. 2
- Rapport du président P. 3
- Rapport du comité Gestion de la faune P. 4
- Rapport du comité de la Voirie P. 5
- Rapport du comité des Communications P. 5
- Rapport du comité des Ressources humaines P. 6
- Rapport du comité de Développement et aménagement du territoire P. 7
- À propos de l'environnement P. 7
- Méli-mélo P. 8
- Vos administrateurs P. 9
- Rapport sur règles P. 9
- Permis coupe de bois P. 10



### Rapport du Président



**E**ncore une fois, il me fait plaisir de vous saluer, utilisateurs(-trices) du territoire de notre Zec.

Dans cette édition du journal de notre Association, vous pourrez prendre connaissance des rapports annuels du président, du directeur général, des différents comités : Gestion de la faune, Voirie, Ressources Humaines, Communications, Développement et Aménagement du territoire. Tous ces documents furent livrés aux membres présents à l'assemblée générale du 24 mars dernier. D'autres documents, tous aussi intéressants venant de la même rencontre ou de d'autres sources, sont aussi publiés. Comme ces rapports sont préparés à l'avance, il y a des sujets qui se sont développés depuis et dont je vous ferai part.

La direction générale, des membres du conseil d'administration et de notre personnel ont participé au *Salon Expert, Chasse, Pêche et Camping, Bateaux* au Centre de Foires de Québec. Cette année, ce qui fut différent est le fait que les visiteurs étaient beaucoup plus intéressés par l'hébergement que par les activités de pêche ou de chasse.

Concernant les rencontres de la *Table Régionale Faune*, il fut question de modification des limites de la zone 27 pour la chasse à l'original, afin de diminuer le cheptel au Centre et dans l'Est. Notez qu'il n'y aurait pas de changement chez nous.

Vous pourrez lire, dans les pages suivantes, les modalités pour la coupe de bois de chauffage sur le territoire public. Les locataires de sites de villégiature sur le domaine des terres publiques sont particulièrement sollicités pour devenir membres du *Regroupement des Locataires des Terres Publiques (RLTP)* en cette année de mouvance face à la tarification et aux exigences pour les terrains en location.

Nous avons reçu une proposition de contrat avec Air Medic afin que la Zec devienne membre et que les utilisateurs soient protégés toute l'année. Le coût de cette protection pour la Zec s'élève à 12 800,00 \$ pour cette année. Considérant certaines mauvaises expériences vécues avec cet organisme, l'accessibilité presque partout sur le territoire au service de secours et que cette entente impliquerait une augmentation importante pour les membres, le conseil d'administration a décidé de décliner cette offre.

Il y a des travaux en cours afin de limiter au minimum les chemins transfrontaliers entre zecs, réserves, terrains privés et intersecteurs.

Plusieurs rencontres d'harmonisation ont eu lieu afin de préparer les plans pour la récolte de mètres cubes de bois sur notre territoire.

Il y a dans l'air la préparation d'un plan de gestion pour le dindon sauvage.

Le congrès annuel de la Fédération de Zecs du Québec s'est déroulé la fin de semaine du 10 au 13 avril dernier. Le directeur général de la protection de la faune nous a livré toutes les statistiques de la protection de la faune en 2014 : nombre d'heures de protection par les agents et par les assistants ainsi que le nombre de constats d'infractions par chacun des groupes.

On nous a présenté le *Plan Stratégique* en préparation, les modifications à proposer pour le renouvellement du protocole d'entente entre les zecs et le ministère.

On nous a présenté le potentiel de chasse à l'orignal et les opportunités visant l'accessibilité à la chasse à l'orignal. Plus loin dans ce journal, vous pourrez lire les orientations ayant reçu le plus d'appui par les participants au congrès des 45 zecs présentes. Nous avons discuté de la planification des opérations forestières, de la Fondation Guy Chevrette et de l'intérêt pour la pêche des 25-45 ans.

A l'assemblée générale, le point important, le Réseau Zec a un nouveau président, monsieur Jacques Smith de la Zec Mitchinamecus, il remplace à ce poste monsieur Mathias Dufour.

Dans ces lignes, je crois vous avoir informés des plus récentes nouvelles concernant le fonctionnement des zecs. Notez que le comité pour la chasse à l'orignal formé par le ministre a déjà eu une rencontre et le déroulement des travaux sera accéléré.

Bonne saison à vous toutes et tous!

Michel Gagnon

## Frère Richard Brochu 1925-2014



## Rapport du Directeur général



### Résultats de l'enregistrement hors saison

La mise en place de la nouvelle procédure tarifaire nous a permis de recueillir près de 6000\$ durant la période du 26 octobre au 30 novembre dernier. Près de 1100 droits d'accès ont été émis lors de la dite période, soit une centaine de moins qu'en 2013. Nous avons noté que certains utilisateurs n'ont pas compris la procédure mais dans l'ensemble nous sommes satisfaits des résultats.

### Œil de lynx

Le programme œil de lynx mis en place par la Sûreté du Québec, il y a deux ans,

permet aux propriétaires de chalets ou regroupement de propriétaires implantés en milieu éloigné de s'inscrire au programme de surveillance. Les documents sont disponibles dans votre poste local.

### Scierie Dion

Nous avons été avisé que la procédure de circulation sur les terrains de Scierie Dion seront changés en 2015, d'ici le printemps les gens concernés seront avisés par écrit sur la nouvelle procédure.

### Révision des lacs réservés pour la pêche à la mouche

Au courant de la prochaine saison, une révision des lacs pouvant faire l'objet d'une modification sera réalisée par le comité gestion de la faune. Pour que les changements soient en vigueur en 2016, la demande doit être déposée au M.F.F.P. d'ici le 1 septembre 2015.

### Révocation de baux de camping

Suite à des avis de non-conformité en ce qui concerne la réglementation sur les terrains de camping de la MRC de Portneuf, quelques campeurs verront leurs baux de camping résiliés en 2015. Tout cela découle d'une visite des inspecteurs de la MRC de Portneuf en 2013. Les locataires en défaut s'étaient engagés à procéder à des correctifs en 2014, mais les travaux n'ont pas été réalisés en tout ou en partie, suite à une nouvelle inspection.

### Subvention à l'égard de travaux sur le TNO de la Mrc de Portneuf.

Deux demandes de subventions ont été déposées à l'égard du programme de la MRC,

une pour la voirie et la seconde pour la construction d'un camping secteur Saguenay.

Martin Vézina, directeur-général

## Rapport du président

La saison 2014 fut marquée par le départ d'un des fondateurs de notre Association. Au moment de la fondation des zecs, le conseil d'administration était composé des présidents des clubs de chasse et de pêche existant sur le territoire. Le frère Richard- Arthur Brochu, frère Des Écoles Chrétiennes, était de ceux-là.

Le frère Brochu est demeuré membre du conseil d'administration de notre Association jusqu'en 2009. Pendant cette période d'une durée de 31 ans, il en fut le président pendant 20 ans.

Pendant toutes ces années, il a travaillé énormément pour la conservation et la mise en valeur de la faune. Il suivait, avec grand intérêt, tous les travaux avec le personnel de la Zec et en collaboration rapprochée avec les biologistes du ministère.

Nous tenons à reconnaître tout le travail du frère Brochu tant pour la mise en marche de la Zec que pour l'amélioration constante qu'il y a apportées. Qu'il soit assuré que nous avons tous et toutes à cœur de poursuivre son travail en continuant nos travaux pour l'amélioration de la faune ainsi que pour l'avancement et le progrès de notre Association. Le Frère Brochu est décédé le 11 octobre 2014 à l'âge de 89 ans.

Je vous invite à suivre nos activités sur le site Internet de la Zec. Vous pouvez nous retrouver en vous rendant sur le site : Réseau Zec, à la section Accès rapide à une zec. Notre directeur général, monsieur Martin Vézina, suit très attentivement notre site et met à jour toutes les informations dès qu'elles sont disponibles.

Vous avez certainement vécu, comme nous tous, un début de saison retardé par la température défavorable. Comme je l'ai déjà mentionné, ce retard occasionna un manque à gagner d'environ 25 000,00\$. Naturellement, ces revenus manquants ne se rattrapent pas en cours de route.

Malgré cette situation imprévisible, nous avons terminé l'année en bonne situation financière et ce grâce à notre participation

à des projets subventionnés. Si nous avons profité de ces sommes importantes de subvention, nous le devons à l'implication des membres de notre personnel de la faune, messieurs Olivier Jutras et Hugo Tranchemontagne assistés de la direction générale et de l'appui des membres du conseil d'administration.

Vous pourrez prendre connaissance de ces projets concernant les poissons et la gélinotte dans le rapport du comité de la Faune.

À l'occasion des rencontres annuelles des membres du personnel, nous avons souligné les années de service de deux employés. Monsieur Fluet, responsable du comité des Ressources humaines, vous précisera l'activité et les détails dans son rapport.

Nous avons également souligné les dix années de travail au sein du conseil d'administration de messieurs André Beaumont et Pierre Bourgeois. Merci à ces deux grands hommes pour leur implication bénévole dans notre organisation. Ce travail des bénévoles est indispensable au succès de tout organisme sans but lucratif.

À l'assemblée générale de l'année dernière, je vous avais parlé de notre projet de faire payer les utilisateurs pendant la période d'autoenregistrement, suite à la fermeture des postes d'accueil. Les montants demandés visaient le droit de circuler et l'activité pratiquée. Le directeur général vous informera des résultats de cette opération qui devra se poursuivre.

Je ne voudrais pas passer sous silence, le travail des assistants à la protection de la faune. Ils assurent le respect des règlements de la conservation de la faune et ceux de la Zec. Je sais pertinemment qu'ils ont de plus en plus de paperasse à compléter. Tous ces rapports bien remplis impliquent passablement d'heures de travail.

Les membres du conseil d'administration devaient rencontrer les représentants de

La Vallée Bras-du-Nord. Rencontre visant à regarder leurs projets de développement et de discuter de notre entente de l'année dernière. Malheureusement, des conflits d'horaire ne nous ont pas permis de nous rencontrer jusqu'à présent. Mais avec les ententes que nous avons conclues l'année dernière, les chasseurs nous ont tout de même mentionné ne pas avoir eu de problème avec les cyclistes pendant la période de chasse au gros gibier cette année.

Notre comité de la publicité et de l'information a publié des éditions de notre journal et déjà la première parution de 2015 est en préparation.

Le responsable de la voirie vous précisera les travaux réalisés en saison, sablage, ponts et ponceaux et il reste encore des travaux à faire.

Je tiens à remercier la secrétaire de direction et le directeur général qui me supportent dans mes fonctions de président. Sans leur collaboration spécifique, je ne crois pas que je serais en situation de poursuivre tout aussi adéquatement mon travail.

Reconnaissance aux membres du conseil d'administration qui participent tous et ce, très fidèlement, à toutes nos discussions constructives et à la prise de décisions. Malgré que ce sont tous de bénévoles, leur implication est remarquable.

Enfin, grande appréciation à tous les membres de notre dévoué personnel. Ce sont eux qui sont nos yeux sur le territoire et qui nous suggèrent des solutions possibles aux observations ou problèmes constatés. C'est avec leur complicité que nous atteignons nos objectifs année après année.

À vous tous, membres et utilisateurs de notre beau territoire, merci de nous supporter dans nos projets, de fréquenter les secteurs et de continuer de vous préoccuper de l'amélioration de notre Association.

Bonne saison 2015!

Michel Gagnon, président.



## Rapport du comité de la Gestion de la faune



2014 aura été une année très mouvementée. Tout d'abord, l'équipe et le comité tiennent également à souligner le départ du frère Richard, Arthur Brochu. Depuis la création de la zec en 1978, c'est près de 600 cours d'eau qui ont été visités, documentés, entretenus et/ou aménagés. Avec les problématiques rencontrées au cours de ces dernières années, l'équipe se considère extrêmement chanceuse de posséder pareil héritage. Elle tient donc à remercier frère Brochu une dernière fois pour le dévouement et l'investissement qu'il a voués, au sein de l'organisme, à la gestion de la faune.

Concernant le déroulement de la saison, il fût principalement marqué par la réalisation d'aménagements pour l'omble de fontaine. L'ensemble des travaux aura permis de restaurer, d'améliorer et d'optimiser plus de 580 m<sup>2</sup> de frayères. Les aménagements se sont réalisés sur plusieurs cours d'eau desservant les lacs Petit Batiscan, Épinette, du Sauvage et St-Laurent. Pêches et Océans Canada (43 600 \$), la Fondation de la faune du Québec (24 000 \$), Héritage Faune (3 000 \$), Alcoa (3 000 \$) ainsi que Zecs Québec (10 000 \$) ont été partenaires dans un ou plusieurs projets. Pour le projet du Petit lac Batiscan, l'équipe a également procédé à l'installation de la plus grande passe migratoire du territoire qui est d'une longueur impressionnante de 65 mètres. Pour 2015, l'équipe entreprendra un suivi de la montaison et de la dévalaison afin d'en valider l'impact au sein de la communauté de poisson du Petit lac Batiscan.

Pour l'ensemble de ces projets, nous tenons à remercier grandement l'Association des propriétaires du lac Sauvage pour le projet du même nom, du groupe de travailleurs de l'aluminerie Alcoa pour le projet du lac Épinette ainsi que messieurs Serge Turgeon, Benoit Savard, François Morin,

Denis Robitaille et mesdames Andréanne Masson et Annabelle Carrier pour le projet du petit lac Batiscan.

En raison de la fermeture de la pisciculture du Mont St-Bernard, opérée par Mme Hélène Langlois et son mari M. Olivier Vallée, l'équipe a dû se mettre à la recherche d'un nouveau pisciculteur pour l'approvisionnement des truites vouées à l'ensemencement des lacs à contingent ainsi que pour les lacs réguliers. Il y aura donc, pour 2015, le début d'une nouvelle collaboration avec deux pisciculteurs. Nous invitons donc les membres pêchant aux lacs Artagnan, Caribou et Romuald à partager leurs observations avec l'équipe de l'aménagement de la faune lors de leurs séjours sur ces plans d'eau (courriel : faune.zecbn@cite.net). Ces renseignements permettront de valider la qualité et d'ajuster au besoin les demandes auprès de ces nouveaux collaborateurs. En 2014, c'est plus de 43 000 truites mouchetées qui ont été ensemencées à l'intérieur des lacs Artagnan, Bertrand I et II, Caribou, Civens, Cristal, Delaney, Romuald, Saverne et Tête de Jument.

En collaboration avec l'équipe des assistants de la faune et la fondation Héritage Faune (1 000 \$), l'équipe a aussi participé à la promotion d'un premier projet de relève à la chasse au petit gibier. Onze jeunes, âgés de 12 à 17 ans, sont venus participer à la journée du 13 septembre 2014. Ce groupe de jeunes a ainsi eu la chance d'avoir une séance de tir aux pigeons d'argile et de chasse au faisan. En la présence d'un chasseur adulte expérimenté, ils ont par la suite participé à la chasse au petit gibier. Suite aux nombreux commentaires positifs recueillis à la fin la journée, l'activité sera reconduite en 2015.

Pour les personnes intéressées à faire participer leur(s) jeune(s) à l'évènement, nous vous invitons à prendre connaissance de l'activité sur le site internet de la zec.

Au volet relève, l'équipe a aussi greffé un volet d'aménagement du territoire pour la promotion à la chasse au petit gibier. En partenariat avec la Société de la gélinotte huppée (5 000 \$), Zecs Québec et la fondation Héritage Faune (3 000 \$), l'équipe procédera en 2015 à l'aménagement d'habitats pour la gélinotte huppée à l'intérieur du secteur limité

par les lacs Récapet et Sarotte. À plus long terme, l'objectif de ce projet est de valoriser l'espèce dans le secteur entouré par les lacs de la Hauteur, Lostelno, Récapet, des Roches et Sarotte. Pour le moment, des inventaires ont été réalisés par Zecs Québec afin de permettre des recommandations d'intervention forestière à grande échelle. À ce secteur et pour y promouvoir l'activité, s'ajouteront au fil des années l'introduction de faisan et la création de sentiers.

L'équipe qui a œuvré à la réalisation de tous ces travaux était composée des deux techniciens de la faune, soit messieurs Olivier Jutras, chef d'équipe, et Hugo Tranchemontagne et de trois étudiants(es) en mesdames Mélyna Donnelly, Élisabeth Larouche et monsieur Frédérick Héroux-Lafrance.

En terminant, de la part du Comité et de l'équipe, nous tenons à vous souhaiter, à tous, une belle saison 2015.

Jean-Guy Denis, responsable



## Rapport du comité de la Voirie



Avec un budget d'opération s'élevant à 195 000\$ pour la saison 2014, un peu moins de travaux onéreux ont été réalisés en cours de saison. Sur le budget prévu initialement, il faut penser que ce n'est pas le montant complet qui est affecté aux travaux sur le terrain, il y a seulement le tiers des dépenses qui sont investies directement sur le terrain, soit pour l'achat de ponceaux et la pose de ceux-ci, l'achat et le transport de gravier et la location de machinerie lourde.

Les deux tiers restants comprennent trois salariés, l'essence et l'entretien des véhicules outils et des camionnettes, l'immatriculation et les assurances, de

même que divers achats pour assurer le bon fonctionnement des équipements et finalement deux droits de passage.

Les travaux, en 2014, sur le secteur Perthuis ont été réalisés lorsque la pelle en location était sur place et ce durant la période d'un mois. Les premiers travaux consistaient à épandre du gravier sur divers tronçons de la route entre les km 1 et 6 sur le chemin menant au petit lac Batiscan et d'ajouter de l'asphalte recyclé dans certaines côtes. Une fois ces travaux terminés, la pelle fût transférée sur le chemin du lac Jumeau pour procéder au remplacement d'un ponceau de 1.5m. à l'émissaire du lac. La balance des travaux avec la pelle sur le secteur ont été réalisées entre les km 22 et 27 ou du creusage de fossés et l'enlèvement de roches nuisibles a été faits.

En ce qui concerne les travaux sur le secteur Saguenay, la pelle y est également demeurée un mois, le remplacement d'un pont par un ponceau de 2.4m à la décharge du lac St-Laurent a été réalisé via le programme du MPO, une subvention d'environ 10 000\$ nous a été consentie. Les trois autres semaines, nous ont permises

de travailler sur la route entre le km 20 jusqu'à l'accueil.

De l'épandage d'asphalte recyclé a aussi eu lieu à divers endroits (côtes) pour pallier au manque de matériel. (Pas de Poisson et les sept côtes)

Du côté du secteur La Mauvaise, de l'épandage d'asphalte et de poussière de pierre a eu lieu à deux endroits, soit la côte du 60 arpents et celle du Joachim. Un ponceau de 90 cm a été remplacé dans un des tributaires du lac Épinette.

L'équipe a également procédé au remplacement ou l'ajout de plus de 30 ponceaux de plastique un peu partout sur le territoire lorsque se fût nécessaire tout au long de la saison 2014.

La niveleuse a œuvré durant 23 semaines et voici les passages effectué par celle-ci par secteur. Perthuis : 7 passages, La Mauvaise et Saguenay : 6 passages, La Talayarde : 2 passages et finalement Grandbois et Ste-Anne : 1 seul passage.

Dominic Landry, responsable.

## Rapport du comité des Communications



L'année 2014 a été une année passablement tranquille au niveau des communications. Notre ZEC a, dans ce cadre, participé activement à plusieurs activités extérieures et l'excellence de nos représentations ainsi que l'efficacité de nos représentants ont contribué à faire connaître nos activités.

L'année 2014 a aussi été ponctuée par les diverses parutions de la Truite en Papier dans sa version habituelle et dans la version « Express » qui nous permet de communiquer plus rapidement les renseignements utiles aux membres tout au long de la saison active. Cette réalisation est, en très grande partie, due à l'excellent travail des membres du comité (Messieurs Michel Gagnon, Claude Fluet,

Sébastien Filteau-Gingras) et aussi, à la précieuse coopération de notre direction générale et de son personnel.

J'ai la ferme intention, avec l'équipe qui sera en place cette année, de maintenir le rythme des publications selon le modèle établi l'an passé. Il y aura donc, normalement, parution de deux versions longues et de deux versions express selon le calendrier prévisible suivant : Mai et août pour une édition régulière et juillet et octobre pour l'express.

Comme l'an passé, nous tenterons, en plus des nouvelles d'utilité publique, de vous soumettre, dans les versions longues, des articles portant sur des sujets de fonds susceptibles d'améliorer la satisfaction et le plaisir que nous venons tous et toutes chercher dans ce merveilleux coin de pays.

L'an passé, nous vous annonçons la parution prochaine d'une nouvelle version mise à jour de la carte de notre territoire. Nous sommes heureux de vous confirmer que c'est maintenant mission accomplie. Cette nouvelle carte, attrayante et fonctionnelle est disponible dans les

postes d'enregistrement et au bureau de la ZEC.

Nous travaillerons cette année à la conception et la parution d'un nouveau dépliant promotionnel qui nous servira à faire connaître notre ZEC dans toutes les occasions qui nous seront offertes. Dans ce sens, nous assumerons une présence active au Salon Nature Portneuf qui se tiendra à l'aréna de St-Raymond les 1, 2 et 3 mai prochain.

Nous demeurons comme toujours, ouverts aux suggestions d'articles qui pourraient vous intéresser et nous sommes également aussi intéressés à recevoir les informations que vous pourriez détenir (nouvelles, activités à venir ou autres) et qui pourraient être d'intérêt général pour les usagers de la ZEC.

Au nom de tous les membres et collaborateurs du comité des communications, je vous souhaite une excellente saison 2015 dans notre ZEC.

Pierre Bourgeois, responsable.

## Rapport du comité des Ressources humaines



Affirmer ou nier ne prouve rien. Il convient de soutenir le tout de faits probants, incontestables.

Notre Association peut se targuer de la permanence et de la fidélité autant de ses employés que de ses administrateurs. Et nous allons le démontrer.

Prenons quelques instants pour parcourir allègrement la liste révélatrice de nos précieux employés. Un simple coup d'œil aura vite fait de nous convaincre de la vérocité des propos avancés précédemment. Les chiffres parlent d'eux-mêmes. Voyons cela!

VEZINA Martin	28
GOYETTE Liliane	30
THIBAUT Lise	21
THIBAUT Roger-Guy	20
GINGRAS Denise	23
LAMARCHE Pierre	22
CÔTÉ Georges-Ed	19
CÔTÉ Claudette	19
PELLETIER Maurice	22
BOUCHARD Marie-Claire	11
GINGRAS Sylvain	3
PLAMONDON Christiane	2
PLAMONDON Noel	27
VOYER Mario	9
VOYER Égide	11
JUTRAS Olivier	9
TRANCHEMONTAGNE Hugo	4
BÉDARD Steven	4
DESNOYERS Maxime	3
BRASSARD Alain	1
GENOIS François	5

En décembre dernier, au moment d'organiser la fête des employés, une figure de proue méritait une attention particulière. Il s'agissait de Mme Liliane Goyette, dont l'humilité reconnue prônait toute forme de retenue face à l'événement. La désobéissance s'imposait et il fallait profiter de l'occasion pour souligner sa performance de belle manière. Rappelons les mots tout aussi élogieux que vrais

qui lui furent adressés à cette occasion. En l'absence motivée du responsable du comité des Ressources humaines, notre président, M. Michel Gagnon, était tout désigné pour lui en faire la lecture.

### 30 ans, ça se fête!

30 ans déjà au service de la zec Batiscan-Neilson et de ses membres;

30 ans de dévouement productif, soutenu et mobilisateur;

30 ans pour démontrer à ses patrons : «Que les bons employés, on se les arrache et que les mauvais, on se les garroche»;

30 ans pour se rappeler et constater que tu fais partie de la première catégorie;

30 ans à compiler, à correspondre, à tenir le phare aux multiples dossiers;

30 ans pour ne pas sembler vieillir et garder la forme si bien que le temps sur toi ne semble pas détenir d'emprise?

30 ans de sourire, d'accueil et de bonne compagnie;

30 ans pour répondre au téléphone sourire en bouche et offrir écoute et réponses appropriées;

30 ans d'intérêt quotidien, de présence bienfaisante;

30 ans de continuité sans faille, de services de qualité;

**30 fois : «Merci» à toi, Liliane pour ces belles années en ta compagnie!**

Du côté des administrateurs, le constat se veut tout aussi révélateur. Voyons d'abord les faits dans cette autre liste.

Jean-Guy Denis	32
Michel Gagnon	25
Claude Fluet	12
André Beaumont	10
Pierre Bourgeois	10
Mario Pépin	9
Martin Baillargeon	7
Dominique Landry	4
Sébastien F. Gingras	4
Serge Turgeon	3

Un quart de siècle pour deux d'entre eux mobilisera déjà notre attention.

Que de changements auxquels ils furent confrontés! Que de conseils d'administration auxquels ils ont assisté. Pendant cette époque le téléphone cellulaire a supplanté le téléphone à cadran, la lettre céda la place aux courriels et à la tablette. Face time n'est-ce pas merveilleux pour se dire les choses en face! Bien sûr, ce n'est pas qu'ils sont vieux. Non, c'est que la technologie évolue excessivement rapidement.

Qu'il me soit permis de souligner l'exemplaire implication de notre président, M. Michel Gagnon. Il est de tous les dossiers et à l'affût des éléments nouveaux qui touchent les intérêts et l'avenir prometteur de la zec Batiscan-Neilson.

On le sait dévoué à plusieurs causes. On le retrouve impliqué à la Table GIRT (Gestion intégrée des ressources du territoire), il siège au conseil d'administration de l'École de foresterie de Duchesnay, il est secrétaire-trésorier du Regroupement régional des gestionnaires des zecs de la Capitale-Nationale (2 zecs dans Portneuf et 3 dans Charlevoix), administrateur du RLTP (Regroupement des locataires de terres publiques), membre de la Table Faune régionale et il participe aux rencontres d'harmonisation des plans de coupes forestières.

Et son implication ne s'arrête pas là. Il se fait encore bénévole au poste d'assistant à la protection de la faune. En 2014, son bénévolat lui valut 34 jours de patrouille soit 171 heures. À Triport Portneuf, il s'occupe de la formation et contribue au support à l'intégration sociale en santé mentale. De plus, il se fait également commissaire à l'assermentation.

Et pourtant, ses dossiers, il les tient à la fine pointe de l'information ponctuelle. Aucun n'est sacrifié. Il suit de près toutes les réunions pouvant assurer le présent et l'avenir de notre Association. Comme on dit : «Il en fouette des chats.» Et pourtant, et pourtant il ne reçoit qu'un salaire de bénévole. En somme, un administrateur visionnaire, dévoué et un président dont on ne peut se passer. Quel précieux atout pour nous tous!

Claude Fluet, responsable.



## Rapport du comité du Développement et de l'aménagement du territoire



Le début de saison atroce que nous avons connu le printemps dernier nous a obligé à annuler les 2 premiers blocs de location de nos chalets. Les conditions de routes ont fait que notre personnel ne pouvait se rendre sur place pour procéder à la préparation des 3 chalets à temps pour le début de la saison. Nous avons donc été dans l'obligation de rembourser quelques clients. Un seul a pu être déplacé plus tard en saison.

Après plusieurs reports, nous avons finalement changé notre système d'alimentation énergétique au *camp principal* en installant un système solaire,

ce qui nous a permis d'installer un nouveau frigo 12 volts de même que de l'éclairage. Le propane alimente encore la cuisinière et deux lampes.

On vous mentionnait l'an dernier que nous installerions une conduite d'eau (350m) et des bassins de réserves (4) au camping du lac Soixante. Nous aurons maintenant un plan B, en cas de sécheresse, l'eau du lac sera pompée via une pompe à essence. Nous espérons ainsi avoir régler le problème sur ce site.

La construction des campings journalier au km 10 de la fourche du lac Martinet sur le secteur Perthuis et celui sur le secteur Saguenay, à la jonction des routes Picard et Neilson, n'ont pas vu le jour étant donné que les autorisations ne nous ont pas encore été accordées. On espère les recevoir pour 2015.

Les inspecteurs de la MRC de Portneuf, suite à l'inspection de 2013, ont procédé au suivi des emplacements de camping sur les sites du lac Delaney, du petit lac Batiscan et du lac Soixante. Souvenez-

vous que 75% des sites ne respectaient pas la réglementation à divers niveaux. Les locataires des sites non-conformes ont donc réalisé des travaux correctifs pour rendre conforme leur équipement ou leur installation. Suite à la visite des inspecteurs de la MRC en septembre dernier, la majorité des sites sont maintenant conformes.

L'ancien accueil Grandbois, inoccupé depuis 6 ans, est maintenant loué jusqu'en 2017 avec possibilité de prolongation. Des travaux importants de nettoyage ont été réalisés pour accueillir le nouveau locataire. Un gros merci à Claude Fluet pour nous avoir trouvé un locataire.

En terminant, je voudrais remercier tout le personnel de notre équipe pour la rigueur et le professionnalisme du travail accompli.

Martin Baillargeon, responsable.

## À propos de l'environnement

Très souvent dans ses propos écrits dans La truite de papier, Michel Gagnon président de la ZEC et ses collègues nous rappellent l'importance de respecter l'environnement à chacun de nos séjours dans notre ZEC, et ce, avec raison. En effet, nous savons tous que la nature qui nous accueille au fil des saisons est un milieu fragile dont on doit prendre soin et ce dans chacun de nos petits gestes que ce soit simplement de toujours ramasser nos déchets de toutes sortes lors de nos excursions de pêche ou de chasse ou à l'occasion de nos promenades en forêt, mais aussi si possible de ramasser ceux oubliés par d'autres visiteurs, pêcheurs ou chasseur aux abords des lacs, le long des sentiers et des routes du territoire.

Nos lacs et rivières du Québec demeurent dans un bon état si nous comparons notre situation à celles qui prévalent dans certaines régions du monde. Chez nous, le fleuve Saint-Laurent et son

estuaire font l'objet d'observations et de surveillance constante des gouvernements et des organismes comme Greepeace afin justement que les municipalités, les riverains et les grands utilisateurs du fleuve que sont les navires de toutes sortes, fassent aussi des efforts pour réduire au minimum la pollution qu'ils causent.

J'ai passé plusieurs étés de ma jeunesse près de Lauzon, aujourd'hui Lévis justement sur les bords du fleuve et à cette époque les marées charriaient sur la grève des débris de toutes sortes, verre, plastique, canettes d'aérosol, carton, légumes, etc. que les cargos et paquebots rejetaient au fleuve. Heureusement qu'aujourd'hui ces déversements sont interdits. Bien souvent on trouvait sur la grève de gros esturgeons et autres poissons morts et qui sait, peut-être empoisonnés par des particules de plastique!

Les plus vieux parmi les lecteurs et lectrices

de La truite de papier se souviendront possiblement d'avoir pêché l'éperlan le long des quais de Québec, de Lévis et aussi sur les quais des villages le long du Saint-Laurent les belles journées d'automne. Aujourd'hui, il faut aller bien loin vers le Bas-Saint-Laurent pour pêcher l'éperlan même si l'état du fleuve s'améliore.

Et ailleurs, c'est pire. Vous savez sans doute que l'élevage du saumon dans des cages sous-marines comme cela se fait au Chili présente de grands dangers pour l'environnement, car ce type d'activités économiques pollue les mers en raison entre autres des excréments de ces poissons. D'ailleurs, des dossiers intéressants sont disponibles sur le NET concernant cette pêche.

Je voyais récemment sur la chaîne TV5 une émission portant sur certains poissons frais vendus dans des marchés en France. Une recherche faite à caméra cachée a

démontré que des armateurs d'Asie peu scrupuleux affrétaient de vieux rafiots et pêchaient à certains endroits près des côtes d'Afrique, des poissons dont la vente est interdite en France en raison de la pollution de ces espaces de pêche. Or, ces poissons une fois transbordés de navire transitaient par Barcelone en Espagne avant d'être vendus en France dans boîtes cartonnées précisant que ces poissons avaient été pêchés en Corée. Et on pourrait donner d'autres exemples dans le domaine des forêts, par exemple en Indonésie où des promoteurs sans scrupule abattent des arbres sans retenue pour nous offrir à bon

prix des planchers flottants. Heureusement que plus près de chez nous le Brésil a légiféré pour mettre fin à la déforestation sauvage en Amazonie. D'un autre côté, il ne faut pas être trop pessimiste, ces situations n'étant pas les nôtres, me direz-vous, mais...

Il se fait au plan mondial beaucoup de recherches en ce domaine qu'est l'écologie qu'on définit comme étant la science qui étudie l'être humain et son environnement. Nul doute que ces recherches amèneront au fil des années à venir des idées nouvelles et des solutions visant à aider

la planète dans son objectif de survie en sensibilisant celles et ceux qui l'habitent par des comportements responsables.

En terminant, une anecdote vraie. Je me souviendrai toujours, aux abords du lac Jumeau, de ce petit oiseau mort, suspendu à une branche d'arbre par un fil à pêche bien enroulé autour de cette branche, une mouche bien piquée dans son bec. Il avait sûrement aperçu cette mouche et son fil, égarés dans un buisson, croyant se régaler. Destin funeste.

Jean Turgeon

## Michel Gagnon

### 25 ans de dévouement à la ZEC, ça se souligne!

Qui ne connaît pas Michel Gagnon ? Eh bien moi, j'ai le plaisir de le connaître depuis trente ans, tout d'abord comme membre de Club de Chasse et de Pêche Neigette, en compagnie de Serge Turgeon, Yvan Gagnon, sans oublier mon beau père Roger Thibault qui nous a quitté il y a cinq ans et que je soupçonne de s'adonner de l'autre côté des choses à ses sports favoris.

Michel est non seulement depuis cinq ans secrétaire-trésorier du Club de Chasse et de Pêche Neigette, mais il est aussi président du conseil d'administration de la ZEC Batiscan-Neilson, organisme pour lequel il se dévoue sans compter depuis 25 ans. Il est aussi un excellent pêcheur à la mouche en plus d'être un chasseur aguerri. Je dois vous avouer cependant que ses occupations de toutes sortes lui laissent

peu de temps pour pêcher. On le voit de moins en moins souvent « sur les lacs » comme on dit.

Michel est aussi très sensibilisé à la conservation de la forêt, de sa faune et de sa flore, et ceci, pour notre grand plaisir, car rien n'est plus agréable de constater au fil des ans que notre ZEC se porte bien et conserve son intégrité malgré une fréquentation de plus en plus grande de nos espaces récréatifs. Vous saviez sans doute aussi qu'il est très impliqué dans la *Truite de papier* et qu'il exerce ses talents comme assistant à la protection de la faune sur notre territoire.

Michel n'aurait pas pu faire tout ce travail au fil des ans s'il n'avait pu compter sur ses collègues et amis, qui au fil des ans, se

sont succédés au conseil d'administration de la ZEC et sans la présence sur le terrain, du personnel de la ZEC que ce soit aux différents postes d'accueil, des opérateurs de la machinerie qui entretiennent nos routes et enfin de toutes celles et ceux qui se consacrent à toutes ces tâches que je ne peux énumérer ici.

Bravo Michel pour toutes ces années et surtout merci pour tout, au nom de toutes ces utilisatrices et utilisateurs qui chaque printemps attendent la fonte des neiges pour revenir vivre des moments de repos et de plaisir dans la ZEC.

Jean Turgeon  
Février 2015

## CONGRÈS DE LA FÉDÉRATION DES GESTIONNAIRES DE ZECs 2015

### Voici les approches concernant la gestion de la chasse à l'original:

( Les orientations ayant reçues le plus d'appuis par les représentants des 45 zecs présentes au congrès.)

- 1-- Enregistrement des sites d'affut.
- 2-- Distance minimale entre deux sites.
- 3-- Interdiction des affiches sauf celles fournies par la ZEC.
- 4-- Un maximum de caches par chasseur.
- 5-- Gestion des coupons de transport en relation avec les membres du groupe enregistrés.

Ces orientations seront remises au comité formé par le ministre afin de proposer le fonctionnement de la chasse à l'original dans les zecs.

Composition du comité, pour les zecs, le président et le vice-président de la fédération, le directeur général et l'adjoint administratif de la fédération, un représentant des zecs Bas-St-Laurent et Restigo.



## Vos administrateurs pour l'année 2015



**1<sup>re</sup> rangée :** MM. Claude Fluet, 1<sup>er</sup> vice-prés., Michel Gagnon, prés., Pierre Bourgeois, 2<sup>e</sup> vice-prés., Jean-Guy Denis, secrétaire, André Beaumont, adm., Serge Turgeon, adm.,  
**2<sup>e</sup> rangée :** MM. Martin Baillargeon, adm., Mario Pépin, trésorier, Dominic Landry, adm., Sébastien Filteau-Gingras, adm.

## Rappel sur certains règlements

Règlement sur les zones d'exploitation contrôlée de chasse et de pêche

(L.R.Q., c-61.1, r.78)

**25.2.** Nul ne peut, à des fins de pratique d'une activité récréative, installer un équipement dans l'emprise d'un chemin ou d'un sentier ou dans une zone de débarcadère sauf lorsque cela est requis pour la bonne gestion du territoire de la ZEC.

**27.2.** Nul ne peut stationner un véhicule dans l'emprise d'un sentier ou d'un chemin de façon à entraver la circulation ou dans une zone de débarcadère.

Une personne qui contrevient à l'un ou l'autres des articles 25.2, 27.2 commet une infraction.

Ces infractions sont passibles d'une amende minimale de 250.00\$ selon l'article 171. de la loi sur la conservation de la faune. (C-61.1)

Ces infractions sont considérées comme technique, donc non dommageable pour la faune.

## Permis de coupe de bois

Voici les informations fournis par l'unité de gestion Portneuf-Laurentides, du Ministère des forêts, de la Faune et des Parcs, dont les bureaux sont situés à l'école de foresterie de Duchesnay.

Tout villégiateur désirant récolter du bois de chauffage doit se procurer un permis délivré à cette fin par l'unité de gestion.

Le permis coûte 20.93\$, (payable par chèque uniquement) et permet **l'Abattage d'arbres impropres au sciage uniquement** d'une quantité maximale de 10 cordes. Il est aussi possible d'obtenir un permis pour des quantités inférieures.

Le permis octroyé **donne aux villégiateurs le droit d'abattre des arbres impropres au sciage uniquement et ce, pour l'utilisation exclusive à leurs chalets.**

Toutefois, un particulier n'ayant pas de bail de villégiature peut demander un permis pour une récolte un maximum de 17 cordes qu'il peut uniquement prélever à même les résidus de récolte (aires d'ébranchage et de tronçonnage) des chantiers que les responsables du ministère leur auront indiqués.

Finalement, un villégiateur peut demander la récolte de 7 cordes supplémentaires qu'il

pourra récolter dans les aires d'ébranchage et de tronçonnage.

Veillez vous conformer dans le meilleur intérêt de la protection de la forêt et des paysages.

Pour votre information, par Michel Gagnon

## MOT CACHÉ DES VACANCES

VEUILLEZ NOTER QUE CHAQUE LETTRE N'EST UTILISÉE QU'UNE SEULE FOIS ET NE PEUT EN CONSÉQUENCE ÊTRE REUTILISÉE POUR UN AUTRE MOT.

LE MOT CACHÉ DE 12 LETTRES DÉSIGNE LE LIEU D'UN SÉJOUR DE VACANCES

V	L	I	B	E	E	L	L	I	M	A	F
R	A	A	N	A	M	E	R	E	V	B	E
E	Q	C	S	S	R	P	Q	H	A	I	U
P	U	P	A	I	O	B	V	C	L	E	R
O	E	E	I	N	N	L	Q	E	I	R	O
S	B	V	P	S	C	U	A	P	S	E	P
L	E	A	C	A	C	E	S	T	E	R	E
I	C	S	J	A	R	I	S	T	I	G	L
E	Z	I	E	O	M	E	N	A	A	O	E
L	E	O	U	R	U	A	S	E	M	T	N
O	C	N	X	I	L	E	H	S	T	I	E
S	M	A	I	L	L	O	T	I	E	I	S

FAMILLE EUROPE SOLEIL

MAILLOT QUEBEC BIÈRE

INSOLATION PÊCHE ÎLE

VACANCES PISCINE MER

ÉVASION ZEC JEUX

PARESSE ÉTATS-UNIS

HAMAC OR PQ REPOS

BAR B Q AMIS VALISE